

Mercredi 22 novembre 2023

Communiqué de presse

Réussir la transition écologique des territoires touristiques

L'ANETT et le Cerema signent une convention de partenariat

L'association nationale des élus des territoires touristiques (ANETT), représentée par son président, Philippe Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains et le Cerema, représenté par Marie-Claude Jarrot, Présidente du Conseil d'administration, Maire de Montceau-les-Mines, ont signé ce jour, à l'occasion du Salon des Maires, une convention de partenariat visant à l'élaboration d'une offre de services destinée aux territoires touristiques.

L'ANETT fédère les élus des communes touristiques et les stations classées, auxquels elle apporte un appui juridique, administratif et technique.

Si les territoires touristiques sont, comme tous les territoires, confrontés au défi de l'accélération du changement climatique, ils présentent des spécificités, liées notamment à leur fréquentation mais également à leur vulnérabilité aux phénomènes naturels, qui rendent plus complexes encore les enjeux de leur transition écologique.

Cette convention s'appuie sur l'articulation entre les domaines d'activité du Cerema, opérateur public expert de l'adaptation au changement climatique et les besoins, en termes de conseil et d'accompagnement, exprimés par les territoires touristiques en complément de l'offre d'ingénierie existante.

Elle porte en particulier sur les enjeux de :

- la gestion de la ressource en eau
- l'équilibre entre l'offre d'hébergement touristique et le logement des habitants
- la réduction de la vulnérabilité aux risques

Cette convention s'articule autour de plusieurs actions parmi lesquelles la capitalisation et la diffusion de connaissances, l'animation de réseaux, l'organisation de journées techniques communes ou encore le développement d'actions de formation.

« L'évolution des pratiques touristiques et l'aspiration des habitants des territoires concernés à un développement équilibré de l'activité touristique, favorise le glissement vers un tourisme durable davantage ancré au plan territorial. Avec ce partenariat, le Cerema contribuera à l'offre d'ingénierie sur laquelle les élus pourront s'appuyer pour faire face aux mutations du secteur et des territoires touristiques. Outre les enjeux visés par la convention de partenariat, ils pourront également bénéficier des retours d'expérience des programmes conduits par l'établissement en matière de mobilités décarbonées ou encore de gestion intégrée du littoral, qui peuvent également les intéresser. »

souligne Marie-Claude Jarrot.

Pour Philippe Sueur : « La plupart de nos communes touristiques sont démunies pour lutter face au changement climatique et manquent cruellement d'ingénierie pour trouver et mettre en place des solutions. La convention qui lie l'ANETT au Cerema va permettre de faire connaître le « couteau suisse » qu'est le Cerema. Nous avons déjà pu voir l'expertise du Cerema à l'occasion de notre Congrès à Pornic lors d'une table ronde consacrée à l'eau. La participation de Pascal Berteaud, directeur général du Cerema a permis aux élus d'avoir un panel de solutions en fonction du territoire. Ce sujet n'en est qu'un parmi d'autres ... Je suis heureux de travailler avec le Cerema et de permettre à nos adhérents d'avoir des retours d'expériences enrichissantes. »

A propos de l'ANETT

Créée le 21 novembre 1930, l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques est devenue l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT) et compte aujourd'hui près de 1000 membres répartis sur l'ensemble de notre pays. L'association a pour objet essentiel d'assurer une liaison permanente avec les pouvoirs publics, dont elle est devenue le partenaire privilégié, et d'aider au développement du potentiel touristique des communes. Avec son collège de près de 90 parlementaires, elle veille, en liaison avec le Gouvernement, au maintien de la capacité d'action des communes touristiques.

Pour en savoir plus : www.communes-touristiques.net

A propos du Cerema

Le Cerema est un établissement public à la fois national et local tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses 6 domaines de compétences sont l'expertise et l'ingénierie territoriale, le bâtiment, la mobilité, les infrastructures de transport, l'environnement & les risques naturels et la mer & le littoral.

Convaincu de la richesse du mode collaboratif, le Cerema a créé Expertises.Territoires, réseau professionnel dont l'objectif est de contribuer à l'adaptation au changement climatique dans les territoires grâce à la mise à disposition d'espaces de travail pour co-construire de nouvelles solutions, alliant plusieurs expertises (techniques, juridiques, financières, comportementales...)

Pour en savoir plus : www.cerema.fr/fr/collectivites-territoriales

Contacts presse :

ANETT : Géraldine LEDUC & Simon LEBEAU contact@communes-touristiques.net

Cerema : Patricia Ledoux & Laïla Kalai presse@cerema.fr